

■ **BOCAGE ATHISIEN - L'AMAP du Bocage sur les rails**

Légumes frais chez Mélanie et Yohann

■ L'AMAP du Bocage, en cours de création, va permettre à deux jeunes agriculteurs de produire et vendre leur production de légumes bio sur une ferme à Notre-Dame-du-Rocher, en établissant un véritable partenariat avec leurs adhérents, basé sur la confiance et la solidarité.

L'idée de créer l'AMAP* du Bocage est née d'une rencontre entre Yohann et Mélanie Noël-Pérrilliat, un jeune couple installé à Athis-de-l'Orne, et Josine Sticker-Mougeolle, de Sainte-Honorine-la-Chardonne, « lors de la fête des légumes à Bréel », confient-ils.

Yohann, 29 ans, est actuellement paysagiste. Mélanie, son épouse, 30 ans, en congé maternité, encadre des ateliers de travailleurs handicapés. Yohann rêvait de reprendre la ferme de ses parents à la Suée, sur la commune de Notre-Dame-du-Rocher. Ceux-ci prenant leur retraite, il ne pouvait mieux tomber pour décider de se lancer dans l'aventure de

l'agriculture paysanne, plus précisément le maraîchage bio, tout en poursuivant son activité paysagère dans un premier temps.

30 à 40 paniers

Sur les 24 ha de l'exploitation, environ 1,5 ha sera consacré à la culture des légumes. De quoi fournir 30 à 40 paniers chaque semaine et assurer un revenu mensuel de 800 À à Mélanie, qui aura le statut de conjointe collaboratrice. « Le reste de l'exploitation sera consacré aux prairies où paîtront les bovins, aux vaches allaitantes, à un peu de céréales pour nourrir nos poules et au verger, de manière à proposer des fruits plus tard », détaille Yohann.

De son côté, Josine, 61 ans, animatrice et conseillère en environnement à Bréel, cherchait des producteurs locaux en bio pour lancer l'AMAP du Bocage, de manière, à terme, à constituer un réseau de producteurs que le concept valorise tout en leur assurant un revenu. Tout en s'inscrivant dans une démarche du mieux consommer. Autre objectif : « Offrir à des familles au revenu modeste, la possibilité de manger sainement. Il faudra compter envi-



De gauche à droite : Yohann et Mélanie Noël-Pérrilliat et Rosine Sticker-Mougeolle.

ron 15 À le panier de 5 kg de légumes », informe-t-elle.

Les trois partenaires de cette aventure partagent les mêmes valeurs : solidarité, entraide, envie d'entreprendre et de suivre le courant ascendant des nouvelles formes de consommation, où l'éthique du développement durable occupe une place prépondérante, sans pour autant occulter les réalités économiques.

Fonctionnement collégial

Comme toutes les AMAP, celle du Bocage fonctionnera de manière collégiale, en toute transparence. « C'est une association et non une entreprise. Les gens devront s'impliquer un minimum. C'est pour cela qu'on demandera aux adhérents une aide ponctuelle de 3 heures par trimestre. Pour les gens qui ne s'investiront pas, on majorera le prix du panier », prévient

Mélanie. Cet investissement à la fois individuel et collectif, destiné à créer du lien social, pourra revêtir différentes formes, de manière à laisser à chacun ou chacune, la possibilité de s'investir à sa mesure : désherbage, récolte des légumes, préparation des paniers, envoi de courrier aux adhérents, permanences, etc.

Le choix de culture des légumes sera décidé collectivement, lors de l'assemblée générale de l'association. « Nous proposerons les végétaux qui poussent ici : pommes de terre, salades, poireaux, courgettes, courges, betteraves, carottes, aromatiques, tomates et poivrons sous serre, et je l'espère, des légumes anciens », énumère Mélanie. « Pour démarrer cette année, nous fournirons une liste de légumes », ajoute-t-elle.

Avance sur production

En plus d'une cotisation annuelle de 15 À, chaque adhérent avancera en début de mois une somme prédéfinie, entre 60 et 75 À, de manière à financer l'achat de semences et de plants, préalables à la production. Le coût mensuel des paniers sera déduit de cette avance, en fin de

mois. L'ancienne laiterie servira de point d'accueil pour les adhérents.

A noter qu'une vingtaine de familles a déjà manifesté son intention de rejoindre l'AMAP du Bocage, lors de l'Assemblée constitutive, en février.

Dans un second temps, Rosine envisage la création d'un groupeement d'achat avec différents producteurs locaux et de proposer également des produits de base : céréales, huile, produits d'entretien et de toilette.

n Pratique : renseignements sur l'AMAP du Bocage au 02.33.65.33.28. ou au 02.33.65.08.95.

Sylvie Béancourt

* Les AMAP sont des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, avec un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une ferme. Le but est de supprimer les intermédiaires et d'échapper à la mondialisation.